

RAPPORT D'EXPERTISE

produit à Laval (Québec)

le 24 juillet 2018

Monsieur Daniel Galarneau
LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
7100, rue Jean-Talon Est
Bureau 805
Montréal (Québec)
H1M 3S3

Référence :	Ville de Sutton
	Effondrement de toit du 2 juillet 2018
Adresse :	5, rue Pine
	Sutton (Québec)
Votre dossier :	181730-10-DG
Notre dossier :	18G240902

Pour faire suite à votre demande du 12 juillet 2018, nous vous soumettons le présent rapport d'expertise au sujet des dommages aux bâtiments situés au 5, rue Pine à Sutton (Québec). Nous comprenons qu'une partie de ces bâtiments s'est effondrée au début du mois de juillet 2018. Notre mandat était de déterminer l'état de la structure de ces derniers.

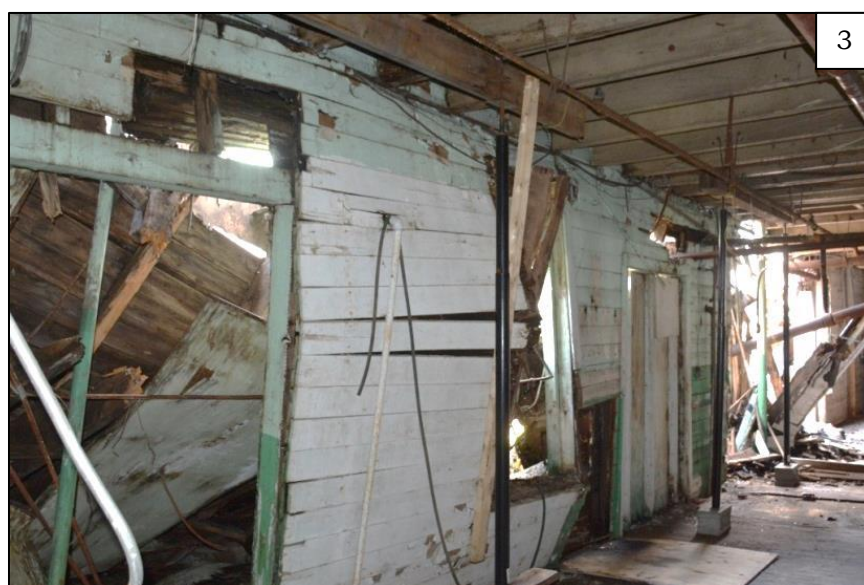
Nous avons examiné les lieux le 12 juillet et nous avons rencontré le capitaine des pompiers, M. Marc-Antoine Fortier, ainsi que les responsables de l'entretien et des travaux publics de la Ville de Sutton, MM. Michel Bousquet et Yves Saint-Pierre. Afin d'illustrer nos propos, nous incluons dans le texte une sélection de photographies prises lors de notre investigation. Selon les informations transmises par la Ville de Sutton, celle-ci a acquis les bâtiments de l'ancienne usine manufacturière *Filtex* en novembre 2017. Le bâtiment original aurait été construit vers la fin 1800, puis l'usine a été agrandie au cours de plusieurs phases successives entre les années 1950 et 1970. Il s'agit de bâtiments industriels construits sur deux étages, d'une superficie d'environ 80 000 pieds carrés. Aux fins de référence, la façade principale donnant sur la voie ferrée est orientée vers l'est (photographie 1).



À la lumière de nos observations, l'ensemble de ces bâtiments a manifestement manqué d'entretien et été laissé à l'abandon depuis probablement leur fermeture il y a une quinzaine d'années, étant donné la dégradation de certains éléments de structure et la pourriture complète de tout ce qui est construit en bois. Fait aggravant, les toits sont percés à plusieurs endroits, laissant les infiltrations et les intempéries pénétrer dans toutes les différentes parties des bâtiments (photographie 2).



La partie *sud*, constituée du bâtiment original construit fin 1800, est gravement endommagée. Le mur porteur *nord*, soit du côté de la partie effondrée au centre des bâtiments, est pourri au complet sur les deux étages et la pourriture s'étend également à une partie du mur *est*. Les planchers dans cette zone ont fléchi significativement à l'étage et sous les toits. Malgré son caractère patrimonial, le bâtiment risque de s'effondrer à tout moment (photographies 3 et 4).



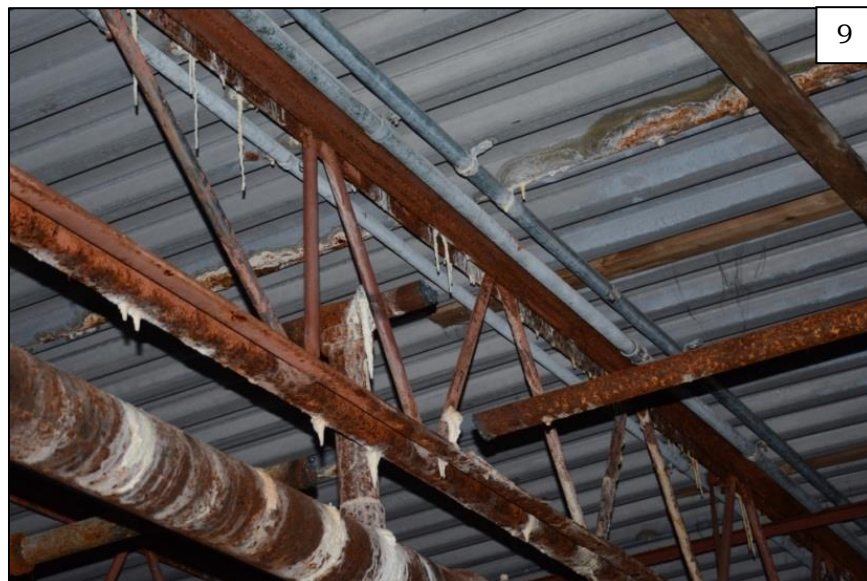
Pour le reste, la structure située à l'est est en béton armé et en murs de blocs. Le béton armé très dégradé et les murs de blocs sont fissurés à de nombreux endroits. L'ossature et les aciers d'armature, ainsi que les murs en blocs fissurés n'ont plus de tenue et peuvent tomber à tout moment (photographies 5 et 6).



La chute d'une partie de ces murs, hauts de deux étages, pourrait blesser un passant. Pour le reste des structures essentiellement situées à l'ouest, celles-ci sont mixtes (en acier et en bois) et purement en acier (poutres, colonnes, poutrelles). Ces structures en acier sont corrompues par la rouille. De plus, toute personne pénétrant dans ces structures, même si celles-ci sont barricadées et fermées, court un danger (photographie 7).



La rouille omniprésente est insidieuse et rend ces structures incertaines du point de vue structural (photographies 8 et 9). Aussi, certaines zones, en raison du danger d'effondrement, n'ont pas pu être inspectées.



Peace

